

# Le petit écho

www.pierrerue.com

*Des réunions de quartiers  
dès septembre prochain*

*« Là où je vis, j'agis ! »*

Nous avons à répondre au quotidien à de nombreuses questions qui se posent sur la commune de Pierrerue, comme partout ailleurs : routes et chemins à réparer, éclairage public à repenser, ordures ménagères et tri sélectif, propreté du village, animaux errants, parking et stationnement, vitesse excessive, restauration du patrimoine, aménagements divers, développement durable, etc....

Nous souhaitons aborder ce travail, non pas au coup par coup mais dans une perspective d'aménagement globale de la Commune, et avec votre participation et vos idées.

Un conseil de quartier, de quoi s'agit-il ?

C'est la possibilité offerte à chaque habitant volontaire de s'engager dans un travail de réflexion collective pour son quartier, de partager ses points de vue, de formuler des propositions dans le respect de l'intérêt général.

L'objectif est de faire émerger une conception collective des projets, de renforcer la participation des habitants tout au long du processus d'élaboration et de mise en œuvre des politiques publiques locales.

Les réunions publiques de quartier ouvertes à tous les habitants vont permettre d'alimenter les débats.

Les avis, constats et interrogations qui seront formulés par les habitants au cours de ces rencontres seront pris en considération par les conseillers municipaux afin de trouver des pistes d'amélioration face à telle ou telle préoccupation.

Les conseils de quartier sont et doivent être également des lieux de solidarité, de partage et de convivialité entre les habitants. Avoir plaisir à se retrouver, à se connaître, à parler de son quartier, à s'entraider, à renforcer les relations de proximité entre l'équipe municipale et les habitants.

Le conseil de quartier est une démarche participative en créant des lieux de concertation entre la population et les élus.

Les réunions des conseils de quartier débuteront en septembre prochain dans les espaces publics des quartiers concernés. Nous vous communiquerons prochainement les dates, lieux et heures de ces réunions.

*Pour bien décider, vos élus  
doivent être bien informés...*

## de PIERRERUE

**Bulletin municipal**

janvier à juin 2013

### L'Édito du maire



Déjà quelques mois se sont écoulés depuis la parution du bulletin de janvier. Je souhaite par cet édit vous transmettre des informations, mais également mes sentiments et mes aspirations au sujet de la vie de notre commune.

Vos élus ont préparé le budget. Celui-ci a été voté à l'unanimité début avril. Vous pourrez voir dans ce bulletin les grandes lignes des dépenses et des recettes prévues, mais également les décisions prises dans les domaines de l'investissement. Comme je l'ai annoncé lors des vœux de la municipalité, la rigueur budgétaire dans les choix des travaux à engager a guidé les élus afin de conserver une capacité raisonnable d'investissement...

L'équipe municipale travaille en permanence pour la recherche de subventions dans le cadre de la réalisation des travaux et des projets. Des contacts sont pris et des dossiers progressent ! Il est vital pour notre commune de trouver des partenaires financiers.

Une part importante des travaux sera réalisée avant la fin de l'été. Des dossiers tel le départ de la déchetterie sont en cours de réflexion. Des études réclamant une expertise sont confiées à des cabinets professionnels.

De nombreuses activités se déroulent sur la commune. Le Carnaval de l'école a eu lieu le 12 avril. Le marché de printemps organisé par l'association « Le bonheur est dans le panier » le 4 mai. Le vide grenier organisé par « La farandole », l'association des parents d'élèves, perturbé par la pluie, le 5 mai. Une soirée théâtre, financée par la communauté de communes, n'a malheureusement pas eu le nombre de spectateurs espérés. Le programme estival a été distribué par l'association « Autour du four » qui nous prévoit des animations pizzas, repas de rue et la soirée « petit cochon ». Notre église sera de nouveau cet été un lieu de concerts.

Les cérémonies commémoratives du 8 mai ont vu une participation importante de la part des habitants. Je vous en remercie et j'espère que ces célébrations permettront de plus en plus dans l'avenir de voir se côtoyer les plus anciens avec les plus jeunes.

Didier Derupt, Maire

## Quoi de neuf ?



### LA FÊTE DU MARCHÉ UNE INSTITUTION

L'association « Le Bonheur est dans le Panier » a organisé sa traditionnelle fête du marché samedi 4 mai 2013, pour la cinquième année. Une trentaine d'exposants, de nombreuses animations ont ravi petits et grands. La matinée s'est terminée autour d'un repas sous le soleil, dans une ambiance conviviale et joyeuse. Le marché de Pierrerie vous propose ses bons produits toute l'année le samedi matin, place du marché. Contact : Misha Houdot Président de l'association « Le Bonheur est dans le Panier » 06.29.45.96.73

### 2014 UNE ANNÉE D'ÉLECTIONS

2014 est une année d'élections, nous invitons les habitants non inscrits à le faire avant le 31 décembre de l'année en cours dans les cas suivants :

vous êtes nouveau résidant,  
vous atteignez 18 ans avant le 28 février de l'année suivante,

vous êtes ressortissant d'un pays de l'Union européenne. Les jeunes de 18 ans sont inscrits d'office. Cependant les fichiers de l'Insee pouvant être incomplets, il est préférable de se renseigner en mairie pour vérifier que l'on est bien inscrit.

La révision des listes électorales s'effectue chaque année du 1er septembre au 31 décembre. Elle permet une remise à jour des listes. Vous devez signaler tout changement d'adresse et d'état civil.

N'hésitez pas à nous signaler toute erreur ou modification à apporter sur votre carte d'électeur.

Si vous avez omis de vous inscrire à la mairie de votre nouveau domicile, vous risquez d'être radié(e) des listes électorales et ne pourrez donc pas voter lors des prochaines élections.

L'inscription après le 31 décembre (inscriptions judiciaires) est possible dans les cas suivants :

vous avez 18 ans avant le 28 février de l'année suivante et votre inscription ne vous a pas été confirmée par courrier,

vous êtes fonctionnaire muté après le 1er janvier. Il vous faut alors présenter, en plus des justificatifs habituels, votre ordre de mutation,

vous êtes naturalisé français après le 1er janvier. Il vous faut alors présenter, en plus des justificatifs habituels, votre décret de naturalisation, vous recouvrez l'exercice du droit de vote après le 1er janvier.

Vous pouvez également représenter un tiers, muni d'un mandat écrit pour agir en lieu et place de l'intéressé.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter le secrétariat au 04 92 75 16 61.

### LE 8 MAI UNE LEÇON D'HISTOIRE POUR LES JEUNES



### LE CARNAVAL DE L'ÉCOLE

Comme chaque année les écoles de Niozelles et Pierrerie ont organisé le carnaval. Celui-ci a eu lieu le vendredi 12 avril dans les rues de notre village. Cette année, il y avait deux thèmes pour les déguisements, les pirates pour les élèves de Pierrerie car ce thème était en rapport avec le concours Carnets de Voyage organisé par la Bibliothèque nationale de France. Les petits de Niozelles étaient, eux, déguisés en indiens. Tout ce petit monde a défilé dans nos rues pour finir sur la place du marché où le caramantran a été brûlé comme il se doit sous l'œil vigilant des sapeurs pompiers de Forcalquier. Cet après-midi s'est terminé par un joyeux goûter dans la cour de l'école.

### PREMIER REPAS DANS LA RUE

Le samedi 1er juin, l'association «Autour du four» a organisé son premier repas dans la rue, place de la Fontaine. Les pizzas cuites au four ont été fort appréciées. Le printemps ayant attendu cet événement pour pointer le bout de son nez, c'est dans une ambiance conviviale que les habitants du village ont partagé ce premier repas de l'année.

### LE VIDE-GRENIER OU LA FÊTE À LA GRENOUILLE

Le vide-grenier annuel organisé par l'association des parents d'élèves «La Farandole» a eu lieu le 5 mai, sur la Promenade, comme à son habitude. De nombreux participants ont répondu présents. Malheureusement, le temps n'était pas très clément et tout le monde a dû remballer à 11h sous une pluie torrentielle.



## *Tous les chemins mènent à Rome...*

### *À qui en revient l'entretien ?*

Le Chemin rural : ...« Les chemins ruraux sont les chemins appartenant aux communes, affectés à l'usage du public, qui n'ont pas été classés comme voies communales » ... art L.161-1 du Code Rural.

Ils appartiennent au domaine privé de la Commune et sont nécessairement situés en zone rurale, leur entretien ne constitue pas pour la Commune une dépense obligatoire.

Comme pour les voies communales, une contribution spéciale peut être imposée par la Commune aux propriétaires ou entrepreneurs responsables des dégradations apportées aux chemins ruraux.... Lorsqu'un chemin rural n'est pas entretenu par la commune, les intéressés (sous certaines conditions et en accord avec le Conseil Municipal) peuvent se regrouper en association syndicale pour se charger des travaux nécessaires pour maintenir ou mettre la voie en état de viabilité (art L161-11 du code rural)

Les articles L161-7 et R.161-2 à 4 du code rural permettent également, si le chemin est utilisé pour l'exploitation d'un ou plusieurs fonds, au Conseil Municipal d'instaurer une taxe pour travaux et entretien du chemin rural.

Les chemins ruraux peuvent être incorporés aux plans départementaux de promenade et randonnées. Loi du 22 juillet 1983

Le Chemin Communal :

Une voie communale est une voie affectée à la circulation générale et ayant fait l'objet d'un classement par délibération du conseil municipal. Le classement lui donne son caractère de voie publique et son appartenance au domaine public. En vertu de l'article L 2321-2 du Code général des collectivités territoriales, les dépenses d'entretien des voies communales sont mises à la charge des communes pour lesquelles elles constituent une dépense obligatoire. Les communes sont responsables des défauts d'entretien de la voirie communale et des dommages que ces défauts peuvent occasionner. Il peut être demandé aux entrepreneurs et aux propriétaires

riverains une contribution spéciale pour les dégradations anormales des chaussées causées par les véhicules empruntant ces voies afin de les remettre en état (ce régime est calqué sur celui des chemins ruraux) .

## *Agenda du trimestre*



### *En musique...*

**Le 16 août à 20h30** - Concert à l'église  
Trio Syrto. Musique du monde et improvisation  
Entrée libre

**Le 11 septembre 20h30** - Concert à l'église  
Beethoven. Rencontres musicales de Haute Provence

### *Associations Autour du Four et La Farandole...*

**Le 22 juin À 19H00** - Repas dans la rue  
Chemin des courtilières (proche du monument aux morts) avec vente de pizzas et buvette

**Vendredi 28 juin à 19h30** - Repas de l'école  
Repas dans la rue au profit des projets des écoles de Pierrerue et Niozelles  
(adulte : 12 € , enfant : 8 €)  
Bulletin de réservation dans votre boîte aux lettres ou disponible en mairie et à l'école.  
Bulletin et paiement à remettre à l'école avant mardi 25 juin. Places limitées.

**Le 13 juillet à 19h00** - Repas dans la rue  
Place de la Fontaine apporter repas et boisson pour après l'apéritif de la mairie

**Le 3 août à 19h00** - Repas de rue sorti du sac  
Place de la Fontaine avec vente de pizzas et buvette

**Le 17 août à ????** - Repas du petit cochon  
À la mairie (18 € avec repas, apéritif et boissons)  
inscription et dépôt des chèques auprès de Eric Battu (N° contact) Places limitées



## Les brèves

### TRAVAUX D'AIGUILLES



Depuis deux ans, tous les mardis à partir de 14h30, nous nous réunissons dans la salle polyvalente, débutantes ou confirmées, pour partager nos ouvrages et notre savoir faire. C'est au cours de ces après-midi qu'ont été réalisés les petits présents qui décorent la table du repas des anciens depuis deux ans et que chaque convive emporte avec plaisir. Ce sont ces mêmes personnes qui ont confectionné la petite bourse contenant les chocolats du colis de Noël. Couture, broderie, patchwork, tricot, papotages, de quoi passer un agréable après-midi autour d'une tasse de thé accompagnée d'un délicieux gâteau.

Nous serions enchantées d'accueillir celles qui auraient envie de se joindre à nous.

### RENCENSEMENT

Un recensement de la population de Pierrerue aura lieu début 2014. Nous communiquerons le nom de l'agent et les modalités d'exécution, par une information détaillée, dans le courant de l'automne.

### RENTÉE SCOLAIRE 2013

Pensez dès maintenant à inscrire en mairie vos enfants pour la rentrée scolaire 2013. Inscription pour le transport scolaire jusqu'au 12 juillet prochain.

### DÉPART DE LA DÉCHETTERIE

Le départ de la déchetterie de Pierrerue est prévu pour l'automne 2013. C'est la nouvelle déchetterie intercommunale de Forcalquier située dans la zone du Bas Chalus, qui prendra le relais.

### INFOS PAR MAIL

Si vous souhaitez recevoir des informations municipales, par messagerie électronique, merci de donner ses coordonnées au secrétariat de mairie.



## Votre rubrique



*Vive les mariés !*

### *Les mariages*

Le 4 juin 2013 (sur la photo)

Sarah EGRET et Maxime ARENA se sont unis par les liens du mariage.

Le 15 juin 2013 Mariage de Julia RENDU LADACH et de Thomas RAILLON

### *Les naissances*

Le 10 mars 2013

LEIBETSEDER Lucia est née à PERTUIS.

Le 24 avril 2013

GONCALVES Mai Lan, Maryse est née à PERTUIS.

- Directeur de publication : Didier Derupty
- Rédacteurs : Christine Annequin, Sylviane Cianchetti, Claire Coupier, Didier Derupty, Geneviève Fusco, Isabelle Garrone & Chantal Jeannin
- Corrections : Benoit Faure & Nathalie Trouchet
- Graphisme : Isabelle Garrone
- Imprimé par Quadriscan (La Brillanne)